



1- Le schéma d'emploi 2011 et ses conséquences dès cette rentrée

SE-UNSA : Certains de nos collègues nous ont alertés sur les non renouvellement de leur EVS administrative.

Effectivement, suite à nos questions, une personne du ministère nous a dit ne pas être habilitée à donner des chiffres mais elle a confirmé que pour le schéma d'emplois 2011 le nombre d'EVS était réduit. Chaque académie aurait reçu un contingent global à ne pas dépasser : Monsieur Le Recteur, quelle est la hauteur de la baisse pour notre académie ? Quelles missions seront sacrifiées ? Quelles mesures sont prises pour les personnels touchés par la non signature de leur contrat au 1^{er} septembre alors qu'ils avaient passé les entretiens d'embauche positifs fin juin/début juillet ?

Concernant **l'aide administrative**, des renouvellements de contrats possibles et envisagés ne le seront pas. C'est indigne en premier pour les salariés qui comptaient sur cet emploi, sur ce salaire pour vivre

C'est indigne aussi pour le système éducatif qui fonctionne sur ces emplois notamment pour l'aide administrative. Qu'en est-il du respect du protocole direction d'école dans notre académie ?

Nous avons déjà été amenés à dénoncer en juin les suppressions d'EVS dans le 2d degré (sur les TICE, animation Maison des Lycéens ...). Quel sera l'impact des suppressions budgétaires sur **les vies scolaires** ?

Et **l'assistance handicap** : il n'y avait déjà pas assez de moyens pour satisfaire les demandes en juin dernier en Gironde

Dans le 2d degré, les remontées que nous avons eues, dès juin, ce sont aussi les difficultés des agences comptables pour résorber leur travail (jusqu'à 3 relances des fournisseurs, ...) ce qui fait que des collègues nous alertent car les gestionnaires freinent des 4 fers les projets pédagogiques (qui sont un surcroît de travail indéniable pour les agences comptables). C'est là encore inacceptable pour les élèves !

RECTEUR : *Nous avons fermé et continuons à fermer les contrats aidés dans le 2d degré (plus de 100), les assistants d'éducation étant le support privilégié (handicap et vie scolaire).*

Notre contingent n'est pas en baisse mais nous avons de plus en plus de préconisations MDPH. Il nous faut donc dégager des moyens car la priorité est l'assistance handicap et, ensuite, l'aide administrative s'il reste des supports.

Nos commentaires : Après plusieurs échanges, nous avons menacé de relancer la grève administrative, ce qui a embarrassé tout particulièrement le Secrétaire Général.



2- La mise en place de la réforme de la masterisation

SE-UNSA : Cette réforme dite de « la masterisation », préparée dans des conditions catastrophiques depuis le départ, n'est pas la nôtre. Le SE-UNSA l'a combattue et continue à le faire contrairement à d'autres qui avaient négocié une revalorisation avec Xavier Darcos contre l'acceptation de cette réforme.

La question de la formation des enseignants est un « dossier à rouvrir ».

Concernant **les étudiants**, nous tenons à dénoncer le développement des officines de préparation aux concours et, en parallèle, le manque de moyens des universités qui doivent désormais assurer deux années (au lieu d'une) et, ceci, à moyens constants. Par ailleurs, dans une même année, les étudiants doivent avoir master, concours et, éventuellement, faire des stages. Tout sera donc sacrifié en préparant tout à la fois !!

***RECTEUR** : Tous les moyens qu'avait l'IUFM restent mais il y a des débats internes aux Universités. S'agissant de la formation professionnelle, nous ferons tout pour qu'on ait des terrains de stage. Le diplôme master doit reposer sur une partie scientifique et didactique.*

Nos commentaires : La réalité est que les moyens de l'IUFM ont réellement baissé (aussi bien humains que financiers) et que ces moyens se recentrent sur le 1^{er} degré. Les Universités sont donc en train de faire des choix sur les préparations qu'elles ouvrent ou pas !!

SE-UNSA : Nous sommes très inquiets, aussi, pour les **jeunes collègues** qui débutent : dans le 2^d degré, certains ont déjà 3 niveaux, font plus de 15h (15h30 par exemple), n'ont pas de **tuteur** (alors que c'était semble-t-il une priorité que vous aviez donnée pour geler les postes !!) ou un tuteur extérieur à l'établissement, certains **stagiaires** sont seuls dans leur discipline ...

Nous recevons également des stagiaires de la Réunion (alors que les années précédentes tous les lauréats de la Réunion faisaient leur stage à la Réunion (ils sont issus de milieu modeste, voire très modeste, sans revenu. Ils ne disposent donc pas de moyens financiers adéquats pour financer leurs frais de déplacement et d'installation (billet d'avion, loyer ...).

Quelles aides financières peuvent obtenir les stagiaires en difficulté pour leur installation ? (dans d'autres ministères des dispositifs d'accompagnement sont prévus pour gérer la mobilité)

Nous demandons une évaluation, en janvier, du nombre de stagiaires restant en poste car nous craignons un nombre de démissions important en raison des conditions de travail.

RECTEUR** : Les stagiaires doivent impérativement ne pas dépasser 15h et être libérés le vendredi, c'est un effort financier que nous avons tenu à faire dans l'Académie de Bordeaux. Nous allons contrôler son application. Il reste un faible pourcentage de collègues sans tuteurs (90% sont couverts). Nous cherchons des solutions pour atteindre le 100%. Les stagiaires en difficulté financière doivent alerter l'action sociale du Rectorat. **Une des priorités des corps d'inspection est le suivi des stagiaires, en particulier d'identifier les fragilités très en amont pour mettre en place aide.



Nos commentaires : Mis à part que, pour l'instant, les tuteurs eux-mêmes sont désorientés, ne savent pas ce qu'on attend d'eux ...

SE-UNSA : Pour le 1^{er} degré, nous vous faisons remonter la colère des PEMF (Gironde) à qui on enlève l'indemnité IUFM alors qu'ils vont continuer à donner des cours à l'IUFM (HSE promises !!)

Enfin, nous renouvelons notre demande d'ouverture de 2d concours interne de professeur des écoles, qui peut répondre à une attente dans notre académie, en particulier des assistants d'éducation titulaires d'une licence qui peuvent encore passer ce concours jusqu'en 2015 mais ne peuvent plus s'inscrire au concours externe.

RECTEUR : *Je vais vérifier pour l'indemnité. Pour le concours, c'est trop tard pour cette année mais je note la demande pour l'an prochain.*

3- La réforme des lycées.

SE-UNSA : L'accompagnement personnalisé de tous les élèves, tout au long de leur parcours au lycée, peut représenter une réelle opportunité pour une meilleure prise en compte de leurs besoins, pour leur réussite et leur épanouissement. Il se fait sans augmentation de l'horaire des élèves, ce qui est dans l'intérêt des lycéens, dont on connaît la très lourde charge de cours et de travail.

Une formation des collègues, en particulier sur l'accompagnement personnalisé, avait été prévue. Qu'en est-il ? Si la réforme est intéressante pour les élèves, elle va être lourde à mettre en place pour les collègues et demander beaucoup d'énergie et d'intelligence... Quel sera l'engagement des corps d'inspections ?

Concernant l'accompagnement personnalisé, on constate déjà des disparités : dans certaines classes, plusieurs enseignants sont volontaires, dans d'autres c'est le seul professeur principal qui aura la charge de cet enseignement.

Pour les enseignements d'exploration, les demandes formulées par les familles n'ont pas toutes été satisfaites (par exemple, 70 demandes en Italien, 35 élèves pris au lycée Daguin Mérignac, ...). Parfois, la rivalité s'opère entre les enseignements d'exploration et les options ouvertes dans un établissement (comme entre l'option « histoire des arts » et l'enseignement d'exploration « patrimoine et création artistique »)

La précipitation de la mise en place des nouveaux programmes qui s'est matérialisée par l'absence de manuels en temps voulu et une certaine cacophonie selon les établissements.

Concernant la réforme des STI, les 350 collègues concernés sont inquiets et leur formation sur leur temps personnel est inadmissible.

RECTEUR : *Concernant la formation des professeurs STI, on va regarder en fonction des situations personnelles.*

Pour la réforme des lycées, les IA-IPR étaient en binôme pour l'installer. Ils ont travaillé sur les enseignements d'exploration. Appel à projet a été lancé puis la carte des enseignements d'exploration a été arrêtée. Les ajustements cette année seront



possibles. De manière générale, il n'y a pas de raison de refuser des ouvertures quand il y a des élèves. On a beaucoup ouvert en latin, dans le cadre de la revalorisation de la filière littéraire, mais les élèves ne sont pas venus.

Il faut réussir l'accompagnement personnalisé, c'est une des missions des IA-IPR dans le cadre du suivi de la réforme.

Je m'étonne par rapport aux manuels, les éditeurs s'étant engagés à fournir au plus vite les spécimens. J'espère qu'il y a déjà l'accès numérique.

Nos commentaires : Nous avons souligné l'inégalité d'accès à l'informatique selon les dotations des établissements et la formation, les équipements des collègues. Nous avons insisté sur le temps nécessaire pour le choix d'un manuel qui est souvent un engagement pour 5 ans au minimum.

Nous avons rappelé qu'il fallait du temps pour installer un enseignement. Si nous prenons, en particulier, le cas du latin où des fermetures s'étaient opérées, il faut laisser se développer à nouveau l'option.

Nous avons rappelé le contexte du calendrier concernant la carte des enseignements d'exploration, les équipes ayant souvent été consultées seulement après coup : les chefs d'établissement ont fait remonter la carte des enseignements d'exploration selon les directives rectORALES avant la tenue des consultations des enseignants.

4- Autres points 1^{er} degré, toujours dans nos demandes

- L'aide personnalisée et l'utilisation des 60h :

SE-UNSA : il faut toujours, selon nous, sortir du cadrage figé du 54+6. Nous demandons toujours une analyse des 2 années de mise en place et qu'on en tire des conclusions. Nos remontées sont une grande fatigue des collègues et des élèves, des impossibilités de se rencontrer sur des projets qui se faisaient avant. Nous dénonçons la dérive vers le remplacement des RASED !!

***RECTEUR :** Je suis contre une circulaire qui rigidifie, je n'ai pas changé de point de vue depuis la DGESCO.*

Nos commentaires : Nous avons insisté sur le fait que, sans un signal de sa part, c'est toujours la circulaire rigide du 54+6 qui s'applique.

- La réforme 2008 :

SE-UNSA : Les écoles maternelles et élémentaires ont été fortement déstabilisées par les réformes Darcos : nous demandons un bilan (revoir les programmes 2008)

***RECTEUR :** Il faut donner le temps de fonctionner, un bilan est prématuré. Il faut regarder de près : la progression par rapport aux cycles, l'objectif du socle commun ... Les enfants n'ont pas fait un cycle complet encore.*



- Evaluations :

SE-UNSA : Le dispositif des évaluations nationales doit retrouver une cohérence au service des élèves. Concernant le livret de compétences avec 3 paliers, nous remontons des demandes d'accompagnement, de formation.

RECTEUR : *Pour le 1^{er} degré, formation dans les 18h IEN ; pour les collèges, lors des visites, les IA-IPR poussent ce dossier, c'est une de leurs 3 priorités de l'année.*

- Les projets d'école :

SE-UNSA : Nous vous demandons que les délais pour faire le bilan des projets actuels (2006/2010) et l'écriture des nouveaux projets soient suffisants afin que les équipes disposent d'un vrai temps de réflexion. Selon nous, un projet d'école ne doit pas être une construction virtuelle mais un vrai outil au service de la réussite des élèves. Pour cela, il faut des éléments simples et du temps de concertation.

RECTEUR : *Il s'agit d'anticiper et il sera intéressant que ces projets s'inscrivent dans le cadre de la réécriture du projet académique.*

- La politique des langues :

SE-UNSA : Nous tenons à vous alerter sur les pressions qui se font jour sur les collègues pour qu'ils passent l'habilitation. Il s'agit pour nous de développer une vraie politique de formation et de veiller à la qualité de l'enseignement dispensé. Nous devons nous méfier d'une simple politique d'affichage pour faire apparaître 100% de taux de couverture.

RECTEUR : *Je partage votre souci de demande de formation. Il s'agit de rester dans le domaine du possible, sans précipiter les choses.*

Nos commentaires : nous avons, à nouveau, dénoncé le manque criant de postes qui met à mal le remplacement, l'abandon de la scolarisation des 2 ans et rappelé que les surnombres budgétaires qui bloquent, en particulier, les ineat/exeat n'en sont pas de réels et sont des besoins nécessaires au fonctionnement minimal de nos écoles.



5- 2d degré, autres points

- Les TZR :

SE-UNSA : * L'extension des zones a des conséquences en terme humain sur les trajets et les déplacements importants. Il faut noter le cas particulier des CPE qui, en plus, font 35h et pour qui le déplacement a encore plus d'impact dans une présence au collège sur 4 jours au moins

* Le problème de leur accueil dans les établissements : certains ont subi des modifications d'affectation entre juillet et fin août (pour asseoir stagiaires reçus en plus des prévisions), s'étaient organisés pour la' inscription de leur enfant dans une école et quand ils demandent au chef d'établissement s'il est possible de tenir compte des trajets, ... pour leur EDT, ils se font vertement « remballer ». Beaucoup de tensions, de crispations de tous côtés.

- Plus généralement, nous avons obtenu de votre prédécesseur qu'il envoie une circulaire aux chefs d'établissements pour tenir compte des temps partiels de droit pour enfant dans l'élaboration des EDT. Nous renouvelons cette demande car de nombreuses mères à temps partiel de droit nous contactent parce qu'elles travaillent 6 demi-journées par semaine.

RECTEUR : *Nous pouvons rappeler que cette circulaire est toujours en vigueur.*

- Le déficit de titulaires en technologie et en EPS :

SE-UNSA : Nous avons des inquiétudes, des interrogations (la Dordogne est particulièrement sinistrée)

RECTEUR : *La solution en Dordogne était déjà trouvée avant les manifestations !*

Nos commentaires : *ce qui est faux ! La « solution » trouvée est, à chaque fois, la nomination d'un vacataire qui vient voir et, s'il est trop loin, ... refuse le poste !*

- Les établissements qui expérimentent le rythme avec sport l'après midi.

SE-UNSA : Quel sera le suivi de ce dispositif ?

RECTEUR : *il n'y a pas de commande d'amont, on va regarder ce qui se passe paisiblement : est-ce qu'on travaille mieux, ... Expérimenter, c'est écouter.*

Au total, un entretien de deux heures où les bonnes intentions du Recteur se heurtent souvent à la gestion comptable dont il ne maîtrise pas les enveloppes !!

